

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Les-dechets-nucleaires-continuent-de-s-accumuler>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue de presse > **Les déchets nucléaires continuent de s'accumuler à La Hague**

16 juin 2015

Les déchets nucléaires continuent de s'accumuler à La Hague

Source : Le Monde

https://www.lemonde.fr/planete/article/2015/06/16/les-dechets-nucleaires-continuent-de-s-accumuler-a-la-hague_4654739_3244.html

Les déchets nucléaires continuent de s'accumuler à La Hague

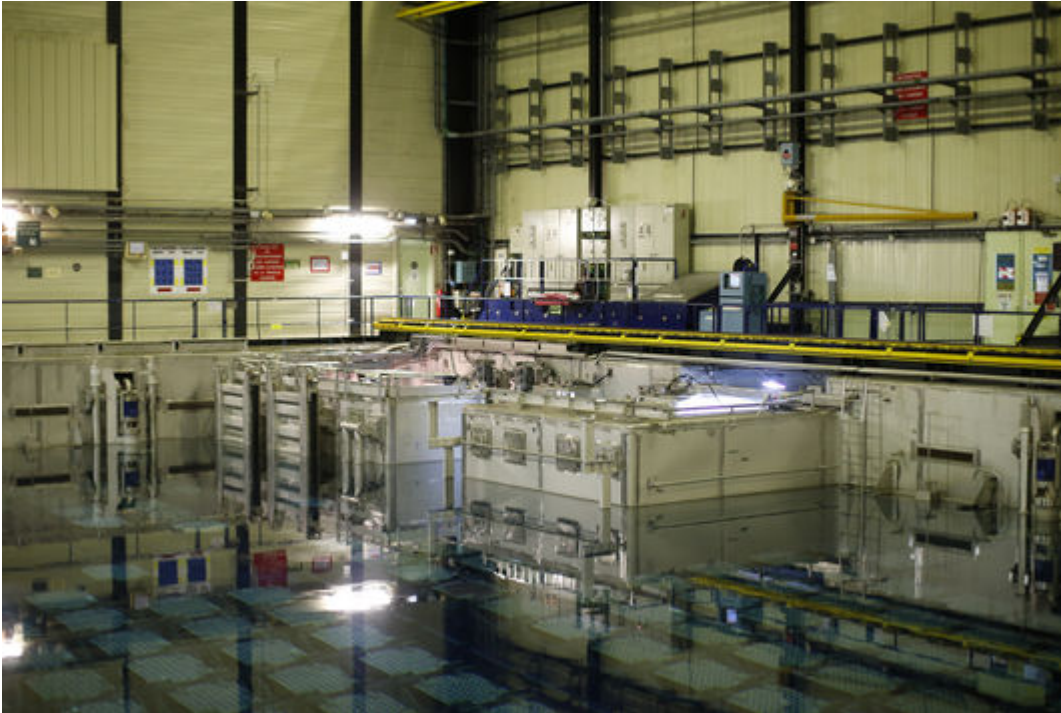
LE MONDE |

16.06.2015 à 06h52

• Mis à jour le

16.06.2015 à 11h04

| Par [Pierre Le Hir](#)



Que faire des déchets ultimes produits par l'exploitation des cinquante-huit réacteurs du parc électronucléaire français ?

Dans l'immédiat, les stocker... et attendre. C'est le sens de [l'avis favorable que vient de donner, à l'unanimité, la commission d'enquête publique](#) sur l'extension d'une installation d'entreposage du site de La Hague (Manche) du groupe Areva. Il s'agit de doubler sa capacité, pour la porter de 12 240 à 24 876 conteneurs.

Ces déchets radioactifs sont issus du retraitement du combustible « brûlé » dans les chaudières nucléaires. Cette opération, réalisée par Areva dans ses usines de La Hague, consiste à séparer les matières pouvant être recyclées pour fabriquer de nouveaux combustibles (uranium et plutonium) et les matières non valorisables (produits de fission et actinides mineurs).

Ces résidus finaux, qui ne représentent que 3 % du volume total des déchets nucléaires, concentrent à eux seuls plus de 99 % de leur radioactivité, et ils ne deviendront inoffensifs qu'au bout de centaines de milliers, voire de millions d'années. Ces produits sont coulés dans des matrices de verre, puis placés dans des puits ventilés, sur le site même de La Hague.

Il ne s'agit que d'une solution d'attente. A terme, ces colis sont destinés à rejoindre le futur centre industriel de stockage géologique (Cigéo) de Bure, entre la Meuse et la Haute-Marne, pour être enfouis à 500 mètres de profondeur, dans une couche d'argile censée les confiner pour des millénaires. Mais ce projet, qualifié de « poubelle nucléaire » par ses opposants, est encore en phase d'instruction. La mise en service du Cigéo n'est pas prévue avant 2025, et elle doit débuter par une période d'expérimentation, avant une éventuelle autorisation d'exploitation.

Lire : [Le cimetière des déchets nucléaires sera testé en 2025](#)

34 000 conteneurs à conserver

Pour l'heure, les déchets radioactifs continuent donc de s'amonceler à La Hague. Outre l'installation pour laquelle elle demande le doublement de capacité, Areva dispose aussi d'une autre unité d'entreposage, pouvant accueillir 9 000 conteneurs. Au total, ce sont donc près de 34 000 conteneurs de déchets hautement radioactifs qui doivent être conservés sur place.

Le groupe nucléaire assure que cette solution, qui bénéficie d'un « retour d'expérience de plus de vingt ans », garantit « l'entreposage des déchets vitrifiés français de façon sûre et robuste dans l'attente de leur stockage définitif ». Dans ses conclusions, mises en ligne vendredi 12 juin par la préfecture de La Manche, la commission d'enquête souligne pourtant que, compte tenu « de la possibilité d'un retard, voire d'un ajournement du projet » Cigéo, « l'entreposage sur le site de La Hague pourrait perdurer au-delà de la durée prévisible ».

La commission note aussi que la consultation du public, ouverte du 13 avril au 18 mai, a donné lieu à l'envoi de près de 4 500 mails en forme de pétition, d'où il ressort que « le public a montré globalement une inquiétude sur les risques qui s'attachent à ce projet d'entreposage, à l'accumulation des déchets sur ce site et, plus généralement (...), à la filière française de retraitement ».

Difficultés financières

Elle relève aussi les craintes que suscitent les difficultés financières d'Areva, qui a subi une perte de 4,8 milliards d'euros en 2014, alors même que l'enquête publique ne faisait aucune mention du coût des travaux. Interrogé par *Le Monde*, l'industriel indique que 70 millions d'euros seront consacrés à l'équipement d'un premier hall, qui doit être mis en service en 2017, deux autres halls devant être construits d'ici à 2022.

Pour le réseau Sortir du nucléaire, qui dénonce « un passage en force », il est « impératif d'arrêter le retraitement des combustibles et la production de déchets nucléaires ». D'autant, rappelle-t-il, qu'Areva a subi de multiples rappels à l'ordre de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), en raison du « retard » pris pour reconditionner plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes de déchets radioactifs anciens, stockés « en vrac » dans « du béton qui vieillit ».

Le dossier doit maintenant être transmis à la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Ségolène Royal. L'agrandissement des unités d'entreposage de La Hague nécessite en effet un décret gouvernemental, après avis de l'ASN. Le casse-tête des déchets nucléaires français est loin d'être résolu.